

CHAPITRE VII

LA FAMILLE. — LA CONDITION DES FEMMES. — L'ÉDUCATION DES ENFANTS. — DIVERTISSEMENTS ET COUTUMES DIVERSES RELATIVES A LA VIE PRIVÉE.

Il est peu de pays où la famille soit plus faiblement constituée que dans le Turkestan oriental et il y a bien longtemps que le mariage s'y conclut et s'y dissout avec une égale facilité. Il n'est peut-être pas une région en Asie où les mœurs soient plus relâchées et où, en même temps, les femmes aient plus d'indépendance et d'influence, où l'on rencontre à la fois moins de dignité et plus de douceur dans la vie privée.

Un des traits distinctifs du mariage tel qu'il est pratiqué dans cette contrée est l'absence de dot, aussi bien de la dot comme nous l'entendons que de la dot appelée *kályn* par les Turcs, qui consiste en une indemnité payée par le jeune homme ou sa famille au père de la femme. Ce n'est pas à dire que le *kályn*, en usage chez les Turcs, les Mongols, les Chinois, n'ait jamais existé dans le Turkestan oriental. Il est connu des Sartes de Transoxiane, mais il commence à tomber en désuétude parmi eux et tend de plus en plus à se confondre avec le simple paiement par la famille du fiancé du trousseau de la femme et des frais de la noce. Il est possible que la pauvreté plus grande de leurs voisins de l'est les ait détournés plus tôt de la coutume du *kályn*, qui entraîne sou-